



COMPTE-RENDU COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE DU 26/09/2023

M. Laffitte, le président ouvre la séance, car le quorum est atteint, en présence de Mme Hérodet, notre déléguée, M. Brivet, directeur régional des Douanes et sa correspondante sociale Mme Valette, M. Toesca, Mme Georgevail (correspondante sociale de la DDFiP de Vaucluse).

Lecture des 3 déclarations liminaires avec réponse du directeur :

La DDFiP va faire en sorte que les agents de la cité administrative aient une solution de restauration pendant la période de fermeture du RIA courant 2024, même si c'est complexe du fait de la multiplicité des différentes administrations concernées.

1/ P.V de la séance du CDAS du 28/06/2023.

VOTE : unanimité POUR.

2/ Répartition du budget non encore engagé pour 2023.

Pour le goûter de l'arbre de Noël, la déléguée est en attente de la réponse de Auchan pour le paiement administratif. En cas de réponse négative, elle va dès à présent se renseigner auprès du RIA mais cela sera certainement plus cher. Le traiteur engagé l'an dernier a fait faillite.

Pour la carte cadeau culture, il devrait y avoir cette année 92 bénéficiaires, pour le moment, la déléguée n'a reçu que 50 demandes mais la date limite est le 15/10.

Passage de la valeur faciale de la carte à 30 €.

VOTE : unanimité POUR

Il devrait y avoir un groupe de travail pour peaufiner l'organisation de l'arbre de Noël.

Il a été demandé à la direction la mise à disposition du personnel habituel et du véhicule pour le transport des friandises jusqu'à la salle des fêtes de Montfavet ainsi que le retour des jouets non emportés le jour de l'arbre de Noël et leur stockage : M. Laffitte et M. Toesca en ont pris note et ont accepté sous réserve de la disponibilité des agents techniques ce jour-là.

3/ Recensement des besoins pour les sorties 2024.

La déléguée est en attente de la réponse du marché public régional.

Nous avons opté, en groupe de travail, pour 2 sorties à la journée avec transport, ouvertes aux actifs et aux retraités : une en mai/juin et une en septembre/octobre.

- La Grotte Chauvet, suivie d'un repas au restaurant et temps libre dans les villages alentours (avec la solution possible de la Grotte Cosquer avec temps libre au Mucem à étudier)
- Le Seaquarium du Grau du Roi avec une balade en péniche et repas dans une manade après sa visite.

La journée bien-être, toujours très prisée, sera reconduite mais avec un nombre de places limité à 30 par session (2 sessions seront proposées) et limitée aux agents uniquement (actifs ou pensionnés).

4/ Questions diverses.

Suite à la formation dispensée par la déléguée et a responsable régionale, aux membres du CDAS sur la matinée précédant la séance, il s'est posé la question du coût de la restauration collective dans le département pour l'année 2022 (chiffres non donnés alors que les titres restaurant apparaissaient).

Quid des espaces repas conventionnés (SGC hors CFP par exemple) : les collègues de Monteux ont signalé un besoin de couverts. La déléguée a reçu plusieurs demandes, elle doit faire une commande mais doit d'abord récupérer le matériel du restaurant financier d'Orange lorsque celui-ci sera définitivement fermé après le 05/10.

Communication : il nous semble important de bien communiquer auprès des agents même si c'est régulièrement fait, l'information se noie dans la masse. Les agents peuvent se rendre directement sur le site de la délégation où les informations sont à jour ainsi que sur le site de la SRIAS. Notamment, pour les prestations famille comme les subventions pour les séjours enfant, le chèque famille (remplaçant du CESU 6-12 ans), et le chèque sport.

Restaurant financier d'Orange : la convention avec la gendarmerie inquiète les agents. Le cercle mixte de la gendarmerie n'est pas situé dans l'enceinte de la gendarmerie mobile mais entre le « Intermarché » et l'office de tourisme. Il y a des solutions de stationnement même si c'est situé à 700 mètres à pied du CFP.

Avec les travaux de la cité administrative et le transfert provisoire de la salle de formation au CFP d'Orange, il a été convenu que les stagiaires non administrativement rattachés à la résidence d'Orange pourraient bénéficier du repas au cercle mixte de la gendarmerie pour un repas de l'ordre de 9€ comprenant 1 plat et 2 périphériques mais remboursé par l'administration à hauteur de 8,50€ pour frais de repas.

Les représentantes CGT